

**Recommandations  
Atelier Patrimoine**

**Les participants**, après des échanges nourris suite aux interventions du Président, du modérateur, des présentations des expériences de **St. Louis du Sénégal, de Québec, de Kampot (Cambodge), des instituts universitaires de Bamako et Nouakchott**,

- **Prenant conscience** de l'importance du patrimoine culturel et naturel pour le développement de leurs territoires et pour la contribution à la cohésion sociale ;
- **Notant** avec beaucoup d'intérêt la pertinence des expériences présentées par les villes qui travaillent déjà dans ce domaine avec les universités ;
- **Conscients** de la nécessité d'un engagement fort des élus dans le portage de projets patrimoniaux et de l'appui nécessaire de la part des différents acteurs concernés et parties prenantes (communautés, détenteurs du patrimoine, universitaires, professionnels du patrimoine) ;

**Recommandent :**

**Aux Etats de :**

- Assurer les outils de protection, gestion et mise en valeur du patrimoine ; encourager la prise en compte de la diversité culturelle des communautés ; favoriser la création ;
- Associer systématiquement les pouvoirs locaux à la politique nationale du patrimoine et encourager le travail en partenariat avec différents acteurs (détenteurs du patrimoine, communautés, écoles, université) ;

**Aux universités de :**

- Décloisonner les approches des différentes disciplines (culturelles, sociales, économiques...) pour traiter la question du patrimoine d'une façon globale : des nouvelles approches pédagogiques sont nécessaires pour rendre compte de la complexité de ce domaine ;

**Aux universités et aux maires de :**

- Se rapprocher mutuellement et créer des cadres de concertation formels ;
- Travailler ensemble autour de projets concrets ;

**A l'AIMF de :**

- Favoriser le rapprochement entre collectivités locales et universités en encourageant des projets basés sur ce partenariat ;

- Poursuivre le programme de renforcement des capacités (projet « patrimoine culturel et développement local ») qui met déjà en œuvre ce partenariat, et l'élargir à d'autres bénéficiaires ;
- Fournir des appuis appropriés – techniques et autres - aux villes membres, dans le montage de projets sur le patrimoine ;
- Renforcer son expertise sur cette thématique à travers des partenariats avec les professionnels du patrimoine et les universités (UNESCO, AUF...).